

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle conjoint par la société « Febo International S.r.l » et par Madame Zaina DBAH de la société « F Negoce SARLAU » aux côtés de son associé historique Monsieur Mohamed FAOUZI**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et groupes concernés :**

- **Les acquéreurs :**
  - « Febo International S.r.l » ;
  - Madame Zaina DBAH ;
- **L'associé historique :** Monsieur Mohamed FAOUZI ;
- **La cible :** « F Negoce SARLAU ».

**Nature de l'opération :**

- Prise du contrôle conjoint.

**Secteur économique concerné :**

- Marché de la distribution des matériaux plastiques.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 19 mai 2025.

## RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique qui concerne la prise du contrôle conjoint par la société « Febo International S.r.l » et par Madame Zaina DBAH de la société « F Negoce SARLAU » aux côtés de son associé historique Monsieur Mohamed FAOUZI.

« Febo International S.r.l » est une société à responsabilité limitée de droit italien ayant son siège social à Via Statale Lucchese 193, 51034 Serravalle Pistoiese (PT), Italie, immatriculée sous le code fiscal et le numéro de TVA 02004690471. Elle est une filiale de la société « Febo S.p.A » qui est spécialisée dans la distribution de résines thermoplastiques et de produits pétrochimiques.

« Madame Zaina DBAH » est une personne physique demeurant à Casablanca.

« F Negoce SARLAU » est une société à responsabilité limitée à associé unique de droit marocain, dont le siège social est situé à Zone Industrielle lotissement Mauritanie N°19, Ain Sebaâ, Casablanca, Maroc, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 363233. Elle est spécialisée dans la distribution de matériaux plastiques.

Fait à Rabat, le 08 mai 2025